



DEJEPS

Coordonnateur de projets en EEDD et/ou Activités de Pleine Nature

Spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »

Mention « développement de projets, territoires et réseaux »

Les associations Le Merlet et l'ARDAM proposent, du 26 Septembre 2011 au 13 Septembre 2012, une formation DEJEPS diplôme d'état de niveau III (BAC+2) dans le champ de l'animation environnement et de la pleine nature.

Cette formation a pour but de former à :

- La conception, la coordination et la mise en œuvre de projets d'action dans le champ professionnel concerné (UC 1 et 2)
- La conduite de démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative (UC 3)
- L'animation dans le champ d'activité (UC 4)

Le déroulement se fait sur le principe de l'alternance : **700h** en centre de formation et **938h** en entreprise soit **1638 h** au total.

DATES DES PERIODES EN ENTREPRISE

- Du 24/10/2011 au 18/11/2011
- Du 30/01/2012 au 14/03/2012
- Du 01/04/2012 au 20/04/2012
- Du 21/05/2012 au 15/06/2012
- Du 25/06/2012 au 27/07/2012
- Du 01/08/2012 au 06/09/2012

AU PROGRAMME

- Module « Politiques publiques, partenaires institutionnels, partenaires privés » - 70 h : *Etre capable d'identifier les différents acteurs sur un territoire et identifier les enjeux pour mieux positionner son action*
- Module « Connaissance des publics » - 21 h : *Etre capable d'identifier les caractéristiques des différents publics et identifier les enjeux pour mieux positionner son action*
- Module « Connaissance du fonctionnement des structures » - 35 h : *Etre capable d'identifier le fonctionnement des structures pour mieux les gérer*
- Module « Réglementations liées au champ d'activité de l'EEDD et de la pleine nature » - 56 h : *Etre capable d'identifier les différentes réglementations qui impactent sur la mise en place d'activités et de projet*
- Module « Diagnostic de territoire pour une action environnementale et/ou de pleine nature » - 70 h : *Etre capable de mettre en place un diagnostic sur un territoire*
- Module « Concevoir et coordonner un projet d'action en EEDD » - 112 h
- Module « Concevoir, mettre en œuvre, conduire, évaluer une action éducative en EEDD et pleine nature en lien avec son domaine d'expertise et avec une méthode pédagogique adaptée » - 35 h : *Etre capable de conduire une action éducative*
- Module « Intervenir en formation » - 35 h : *Etre capable de monter un module de formation et d'intervenir face à un public*
- Module « Gestion des relations des ressources humaines » - 70 h : *Etre capable de gérer une équipe de travail*
- Module « Gestion financière » - 70 h : *Etre capable de gérer le budget d'une petite structure et d'un projet*
- Module « Communication et réseaux » - 49 h : *Etre capable de communiquer ; être capable de travailler en réseaux*
- Module « Développement durable » - 7 h : *Etre capable de comprendre les enjeux du développement durable*

- Module « Gestion du groupe en formation » - 63 h : *Etre capable de se positionner dans un groupe ; être capable d'analyser les phénomènes de groupe*
- Certifications UC 1 et 2 en centre - 7 h

PROFILS PROFESSIONNELS

Le titulaire du DEJEPS Coordonnateur de projets en environnement et pleine nature peut travailler dans son champ professionnel dans le cadre :

- d'associations de jeunesse d'éducation populaire ou de sport
- de réseaux ou regroupement de structures
- de regroupements intercommunaux de collectivités publiques
- d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire.

PUBLICS CONCERNES

- Les publics demandeurs d'emploi
- Les salariés

Les candidats doivent avoir satisfaits aux exigences préalables (cf ci-dessous) et réussis les sélections. Des allègements sont possibles de même que l'accès à la VAE.

EXIGENCES PREALABLES

Les candidats doivent renseigner un dossier d'inscription permettant de vérifier les exigences préalables (*inscription en ligne sur le lien présent en page d'accueil du DEJEPS sur les sites de l'ARDAM et du Merlet*)

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau III inscrit au RNCP
- Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois
- Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 h minimum

Date de validation des exigences préalables des candidats : **15 Juin 2011 matin**

SELECTION

3 épreuves sont proposées.

- **Epreuve 1** : Une épreuve écrite de 3 heures sur un dossier présentant un cas concret en lien avec la spécialité qui permettra d'évaluer les capacités du candidat à l'écrit
- **Epreuve 2** : La remise d'un document de présentation du parcours et du projet professionnel du candidat, sans forme imposée, remis avant le jour de la sélection pour évaluer le projet professionnel du candidat
- **Epreuve 3** : Une épreuve orale portant sur les écrits et sur la motivation du candidat

Date des sélections : Les **15 Juin 2011 après-midi et le 16 Juin 2011** à l'ARDAM - Ecosite – Route des Salins – 34 140 MEZE

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateurs professionnels spécialistes des thèmes traités des structures suivantes : Le Merlet, ARDAM, GRAINE LR, APIEU, DIFED, Ecologistes de l'Euzières.

LIEUX DE FORMATION

La formation se déroulera prioritairement à l'ARDAM - Parc Technologique et Environnemental, Route des Salins – 34140 MEZE mais d'autres lieux de formation pourront être proposés courant de la formation en relation avec les thèmes étudiés.

COUT POUR LES STAGIAIRES



Demandeurs d'emploi - **Prise en charge à 100 % par la Région LR : 8 098 €**

Particuliers ou salariés - Nous consulter pour un devis